L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

PARAISSANT LE LENDEMAIN DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 6 FEVRIER 1894.

CHARBON EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DU DE PARIS, CONTRE LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMCIES.
BELLOC

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Louis e Bernard. 2 jull—1y

A LOUER.—La partie supérieure de la bâtisse 134 rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet, ayant vingt pièces S'adresser à Mme B. J. Weber, 123 rue Royale, en premier. 6 fév—1 sem

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de la Louisiane coin Chartres ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue Adams et Decatur. 11 janv—1y

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Constable de la Troisième Cour de Cité.

Nouvelle-Orléans, 1er fevrier 1894. No 6,012.

Frank Forbes vs William A Thompson

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la susdite affaire, par l'Hon. Wm. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, LUNDI, 5 mars 1894, à midi, en face de la Maison de Cour, rue Villeré entre Bourgn et Barbémery, dans le 5me District de cette ville, la propriété ci après décrite, savoir :

Tout le tiers indivis de l'intérêt et de la propriété du défendeur ici dit concernant terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le bourg Duverge, Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié de lots No neuf sur les rôles de l'assessement de ville anciennement la moitié du terrain sept carré d'Ilet No deux, lequel est compris entre les rues Villeré, Patterson, Bourg et Segnin, actuellement désigné par le No dix, du dit District, les bâtisses ayant le numéro municipal 16 rue Villeré, et ont une façade de trente-et-un pieds onze et demi pouces sur une ligne et demi-onze et demi pouces de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain préparé en chiffre No sept, maintenant seul, fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 8 février 1871, étant annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 9 mars 1892.

Conditions—Comptant.

Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecran St-Charles et en la chambre de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau ou une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans la partie de la rue Harmonie, Prytanie, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure de rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 110' de profondeur entre lignes parallèles, étant le lot No 2 de la suite et séquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° Un autre morceau ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et faisant comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles la dite portion de terre étant située sur le côté après la rue Harmonie et se trouvant à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et cette portion étant la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu formant une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Chaste, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 426.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Wheeler, veuve de Henry Meaker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,731—Division D
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont) pour lesquelles le compte de gestion présenté par Mme Sarah Jane Meaker, veuve de James Alexander Grinstead, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

6 fév—6 10 15

Succession de Jose Robert y Giron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34 356—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Jose Robert y Giro a décédé, ainsi qu'il est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

1er fév—1 6 10

Succession d'Alexandre Escuti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

27 janv—27 31 fév 4

Succession de Michael Deady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,512—Division E—Attendu que Matthew Deady a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Deady, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

28 janv—28 31—fév 6

SOUMISSIONS.

BUREAU DE LIQUIDATION DE LA DETTE DE VILLE—Salle 5, Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1894—Ville de la Nouvelle-Orléans—Le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville invite le public à soumettre dimanche l'achat au comptant de cinq cent quarante mille ($540,000) dollars ou une partie quelconque des Bons Constitutionnels de la ville de la Nouvelle-Orléans, à être émis en vertu de l'amendement et de l'acte constitutionnels de la Législature de l'Etat de la Louisiane No 110 de 1890, approuvé le 8 juillet 1890, payable cinquante ans après la date, portant quatre pour cent d'intérêt par an, représentés par des coupons échéant le 1er janvier et le 1er juillet, payables à New York et à la Nouvelle-Orléans. Les bons offerts seront vendus au plus haut enchérisseur, si l'enchère est considérée acceptable, mais aucune commission au-dessous du pair ne sera considérée.

Le Bureau se réserve le droit de récuser l'une quelconque ou toutes les soumissions. Toute offre d'acheter des bons en vertu de cet avis qui sera agréée par le Bureau doit être faite au 21 février inclusif, et le paiement comptant des prix offerts et la livraison des bons. Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 13 février prochain, au bureau de Liquidation de la Dette de Ville, Salle 5, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne., ou à la maison de Banque de Winslow, Lanier & Co., No 17 rue Nassau, New York. Des renseignements complets relatifs à la date sont en fournis par le secrétaire du Board sur demande.

R. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE, JR., Secrétaire.
10 janv—10 16 23 30—fév 6 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif de Briques et Machines-Presses, etc., sans égard à l'estimation.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 40,443—En vertu d'un ordre de vente daté 2 février 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 14 février 1894, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, savoir :

Au local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory, situé sur les lieux sur les portions de terre dans les lots bornés respectivement par 1° sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Frontière, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Lesuine et le fleuve Mississippi.

1 Patent Potts Brick Machine
1 Triumph Patent Press Brick Machine et accessoires.
25,000 Palettes ou planches à briques.
24 Moules à briques.
Et autres propriétés mobilières restant non-vendues.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et receveur et liquidateur dans la susdite affaire.

3 fév—3 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif d'un Grand lot de Terre de Valeur, dans le Sixième District,
Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Kienner.

Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary Chenery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Bloomingdale, maintenant désignée comme le plan Bloomingdale, borné par les rues Hurst (anciennement William,) State, Benjamin et Kienner, ou la ligne de Hurstville, mesurant deux cent cinq pieds (205) onze et quart (11 1/4) pouces de face à la rue Hurst, (anciennement William,) trois cents pieds (300) quatre pouces (4) de face à la rue State, deux cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de face à la rue Benjamin et trois cents pieds (300) de face à la rue Kienner ou la ligne de Hurstville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3 9 16 23—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif d'Actions, de Bons, de Comptes en Réclamation, etc., à
—ET D'UN—
Assortiment de Meubles de Maisons, etc., contenus dans le local bien meublé No 576 rue Prytanée.

Dans l'affaire de la succession de W. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,276 — En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1894, à moi adressé par l'Hon. Juge Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, au plus offrant, le MERCREDI, 14 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1°. MERCREDI, 14 février 1894, à midi—A la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles :

Une action de fonds-capital du Board of Trade, certaines actions en actions, réclamations, billets et comptes en réclamation, et le tout plus détaillé dans l'inventaire déposé dans la susdite affaire et comme il est dit dans l'original entre mes mains.

2°. JEUDI, 15 février 1894, à 10:30 A. M.—Au local No 576 rue Prytanée, entre les rues Marengo et Milan—

Tout le mobilier du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de valeur, comprenant des meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, bibliothèque, miroirs, tableaux, porte-chapeaux, vaisselle, verrerie, rideaux, tapis et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une maison bien meublée, le tout conformément à un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 7 10 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente Importante par le Shérif Civil d'un fort lot assorti de Vins, Whiskies-Liqueurs, etc. Cigares, etc.,
Etant tout le contenu et le stock du
Magasin No 52 rue Gravier.
—Et Comprenant—
Whiskies, Vins, Vins Rouges, Porto, Clarwine, Genièvre, Brandies, Punch au Rhum, Blackberry Brandy, French & Honey, Anisette, Fenine, Curaçao, Maraquins, Sirops, Essences, Cordiaux, Bitters de diverses marques et qualités et en grandes quantités.
—Etant le contenu d'un—
Etablissement en Gros.
—Aussi—
Un Grand Assortiment de Cigares.
—Aussi—
Un lot de meubles de bureau et installations, etc., comptoirs, etc.
COFFRE-FORT.
Et aussi propriété mobilière contenue dans le dit local.
—Dans l'Affaire de—
Ferd. Marks vs Théodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans la partie de la rue Harmonie, Prytanie, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure de rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 110' de profondeur entre lignes parallèles, étant le lot No 1 de la suite et séquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et faisant comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles la dite portion de terre étant sur le côté après la rue Harmonie et se trouvant à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et cette portion étant la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu formant une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Chaste, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 426.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif de Briques et Machines-Presses, etc., sans égard à l'estimation.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 40,443—En vertu d'un ordre de vente daté 2 février 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory, situé sur les lieux sur les portions de terre dans les lots bornés respectivement par 1° sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Frontière, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Lesuine et le fleuve Mississippi.

1 Patent Potts Brick Machine
1 Triumph Patent Press Brick Machine et accessoires.
25,000 Palettes ou planches à briques.
24 Moules à briques.
Et autres propriétés mobilières restant non-vendues.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et receveur et liquidateur dans la susdite affaire.

3 fév—3 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente par le shérif d'un Grand lot de Terre de Valeur, dans le Sixième District,
Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Kienner.

Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary Chenery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Bloomingdale, maintenant désignée comme le plan Bloomingdale, borné par les rues Hurst (anciennement William,) State, Benjamin et Kienner, ou la ligne de Hurstville, mesurant deux cent cinq pieds (205) onze et quart (11 1/4) pouces de face à la rue Hurst, (anciennement William,) trois cents pieds (300) quatre pouces (4) de face à la rue State, deux cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de face à la rue Benjamin et trois cents pieds (300) de face à la rue Kienner ou la ligne de Hurstville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—fév 3 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lac Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Ecran St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, et tous les droits, les voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre le Lac Circle (anciennement Tivoli) la rue St-Charles et l'avenue Howard (anciennement rue Delord) et les rues Cénopes et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds, dix pouces et quatre lignes de face au Lac Circle, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond et cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord) le tout ainsi que cela est démontré sur une exquisse annexée de l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, veuve de David G. Mire, Sr, d'après un acte passé pardevant Jos. D Taylor notaire public, le 8 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 556.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

ADVERTISEMENTS

Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaint.

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ASSURANCES.

Onzième Etat Annuel
—DE LA—
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1893 :

Primes reçues:	
Sur risques de l'incendie	$562,133 53
Sur risques dérivées	11 998 66
Sur risques de mer	5,962 52
	$580,094 71
A ajouter:	
Primes non acquises de 1892	154,936 89
Total des primes	$735,031 60
A ajouter	
Intérêt et profits et pertes	6,631 36
Total des recettes	$741,662 96
A déduire: Pertes payées	
Sur risques de l'incendie	$283 094 43
Sur risques de dérivées	1 943 47
Sur risques maritimes	3,215 28
	$288,253 18
Moins montant réservé pour l'année passée (1893) pour pertes non-ajustées	43,910 48
Total pertes payées pour 1893	$244,342 70
Primes remboursées cancellations et commissions	185,272 57
Réassurances	47,801 99
Taxes et licences	12,155 39
Dépenses générales, bureaux et gages, salaires, loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires, annonces, etc.	57,290 99
Total des débours	$546,863 54
Balance	$194,799 42
Fonds de réserve de 1892	14,264 90
	$209,064 32
Réservé pour risques non terminés de 1893	$138,016 96
Réservé pour pertes non ajustées de 1893	44,853 30
Réserve et fonds de surplus	26,214 06
	$209,064 32

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant:	
Comptant en main—	
En banque	$73,640 73
Intérêt	12 67— $73,653 40
$85,000 bons consolidés de la ville de la Nlle-Orléans, émis en 1890	86,700 00
$115,400 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, incluant les numéros 1161	192,424 80
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, nouveaux	48,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	10,220 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	525 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	125 00
Une action Opera House Association	100 00
Primes en cours de perception	93,911 12
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$509,348 32

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	26,21 06
Réserve pour risques non expirés de 1893	138,016 96
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1893	44,853 30
Dividendes non payés	284 00
	$509,348 32

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte de livres de la Compagnie.

ERNEST CHASSAGNOL, Président.
WILLIAM FRANKLIN BEERS, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1894.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de l'Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, tel qu'exposé ci-dessus en représente correctement la situation

(Signé): FRANK RODEE,
PERRY O. WATKINS,
JOSEPH SCHWARTZ,
THOS. J. WOODWARD,
Comité de finances.

Nlle-Orléans, Lne. 1er janvier 1894
18 jan—1m

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Dix-neuvième rapport annuel.

Conformément à l'Article 10 de la Charte, cette Compagnie fait le rapport suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1893 :

Primes de feu de la ville reçues	$40,060 54
Ajouter primes non acquises pour 1892	19,882 89
	$59,943 43
Déduire Primes non acquises de 1893	17,861 55
	$41,581 88
Pertes par le feu	$6 788 15
Pertes par le feu non allouées en nom	55,852 50
Pertes payées	AUCUNES.
Dépenses générales, incluant primes, robinets réassurances, commissions, intérêts, etc.	18,197 70
	$81,838 35
Profits net	$16,746 03

PASSIF.

Argent en banque et compagnie	$30,615 58
Billets recevables prêts sur collatéraux actions diverses, etc.	57,372 31
Primes en cours de collection	6,157 39
Meubles de bureau et installations	2,000 00
	$96,145 28

Le rapport ci-dessus est une vraie et correcte copie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

OTTO THOMAN, Président.
B. W. SEAWELL, Jr., Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 30me jour de janvier 1894.

FRED. ZENGEL, Notaire.

Conseil de Direction.

Peter Blaise,	F. L. Matthews,
H Borey	Thos. O'Connor,
Peter Doerr,	A. H. Howard,
John Everett,	Jacob Schon
Pat. Egan,	J. H. Schlermann,
John Fitzpatrick,	Otto Tuoman,
C. Taylor Gauche,	F. B. Thrillley,
Toby Hirt,	Chas. Wirth,
J. Larouche,	Geo. Zetsmann.

22 fév—2 4 11 18 25

AVIS AUX CREANCIERS

Jas. G. Lange & Bros. vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,735—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par de Lt. R. Picton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

4 fév—4 9 13

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,495, Division E.—F. Léonce Dolhonde vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire F. Léonce Dolhonde, en date du 1er février 1894, a été acceptée par la masse des créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 9me jour de février 1894, à 11 h. A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1894
[Signé] GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 janv—27 au 27 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit acceptée par la masse pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que F. N. Butler, Jr, Esq., ayocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—27 au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,566—Division D—Frank Hempel vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hampel soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, JEUDI, le 10me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
31 jan—3 fév 10 fév

ASSURANCES.

Vingt-quatrième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:	
Sur risques de feu	$206,289 25
Sur risques de marine	2,025 69
Sur risques de rivière	2,111 62
	$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892	45,983 00
Primes totales	$256,409 56
A ajouter, intérêts	9,457 07
Revenus	$265,867 23
A déduire, portes payées:	
Sur risques de feu	$74,664 79
Sur risques de marine	1,453 51
Sur risques de rivière	126 28
Total des pertes payées	$76,244 58
Retour de primes et cancellations	31,105 02
Commissions	27,152 77
Réassurances	19 004 15
Taxes et Licences	4 002 41
Profit et Pertes	1,792 84
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps le sauvetage	36,715 84
Déboursés	$190,288 62
A déduire:	
Primes non acquises	$46,854 00
Pertes payées et non ajustées	28,754 62
	$75,608 61
Profits bruts	$65,984 11
Réservé pour—	
Primes non expirées de 1893	$49,616 94
Pertes d'incendies non payées	15,241 32
Fonds de surplus	1,125 85—65,984 11

ACTIF.

Argent en banque	$ 30,144 26
$10,000 Bons des États-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque, et billets à recevoir	22,352 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations du bureau	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,614 90
Réservé pour primes non acquises	46,854 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 15 janvier 1894.

GEO. C. ANDRY, Notaire Public.

16 janv—Mar Jeu Dim

Vingt-septième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

Primes reçues:	
Sur risques de feu	$150,240 13
Sur risques maritimes	1,909 99
Sur risques de rivières	4,084 30
	$156,234 41
Primes non acquises l'année dernière	50,515 00—$206,749 41
Primes non acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893	$63,493 76
Pertes payées:	
Sur risques de feu	$76,244 58
Moins réservé l'année passée	3,914 40
	$144,255 65
Pertes payées	$101,236 79
Sur risques maritimes	382 77
Sur risques de rivières	134 33
	$101,673 38
Réassurances	49,033 51
Primes remises en commissions	77,109 10
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78—247,648 27
Profits bruts	$65,984 11
Réservé pour—	
Primes non expirées de 1893	$49,616 94
Pertes d'incendies non payées	15,241 32
Fonds de surplus	1,125 85—65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	$161 20